

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03302

Numéro SIREN : 534 215 223

Nom ou dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2018 sous le numéro de dépôt 15905

**INGENICA MANAGEMENT HOLDING**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 550.000 €uros**  
**Siège Social : Parc Ariane 2 - Immeuble Titan – 14 Boulevard des**  
**Chênes**  
**78280 GUYANCOURT**  
**RCS VERSAILLES B 534 215 223**  
dépôt



15905

n° de  
gestion

06 SEP. 2018

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018**

n° de  
chambre

**AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**DEUXIEME DECISION**

Les associés approuvent la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée et décide d'affecter le bénéfice de 37 919.28 €uros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	37 919,28 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau	67 455,98 €
Pour former un bénéfice distribuable de	105 375,26 €
A la réserve légale	5 677,26 €
Le solde	99 698,00 €
En totalité au compte "autres réserves".	

Pour copie certifiée conforme,  
Le Président

**INGENICA MANAGEMENT HOLDING**  
**Parc Ariane 2 - Bâtiment Titan**  
**14 boulevard des chênes**  
**78280 GUYANCOURT**

**COMPTES ANNUELS**  
**AU 31 DECEMBRE 2017**

FICHE SIGNALÉTIQUE

**ETATS DE SYNTHÈSE**

- . Bilan
- . Compte de résultat

**ANNEXE**

- . Liste des informations spécifiques à l'annexe
- . Note introductive
- . Faits marquants de l'exercice
- . Méthodes comptables appliquées

**ANNEXE FISCALE**

- . Déclaration des résultats

**INFORMATIONS COMPTABLES**

- . Détail de l'actif
- . Détail du passif
- . Détail des comptes de résultats

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom de la société : **INGENICA MANAGEMENT HOLDING**

Forme : Société par actions simplifiée

Au capital de 550.000 Euros divisé en 55.000 actions de 10 Euro chacune.

Siège social : Parc Ariane 2 - Bâtiment Titan  
14 boulevard des chênes  
78280 Guyancourt

Téléphone : 01.30.81.48.48

Télécopie : 01.34.59.34.47

Activité : Holding

Date de création : 25-août-11

N° SIRET : 534 215 223 00023 Code APE : 6420Z

N° R.C.S. : 534 215 223 RCS VERSAILLES (2011 B 04010)

Date d'arrêté des comptes : 31 décembre

ETATS DE SYNTHESE

# Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 15/06/18  
Tenue de compte EURO

I.M.H.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	65 705	16 796	48 909	53 177
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>65 705</b>	<b>16 796</b>	<b>48 909</b>	<b>53 177</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	550 100		550 100	550 100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	100		100	
Prêts				
Autres immobilisations financières	65 683		65 683	65 349
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>615 883</b>		<b>615 883</b>	<b>615 449</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>681 588</b>	<b>16 796</b>	<b>664 792</b>	<b>668 626</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	27 727		27 727	108 335
Autres créances	262 720		262 720	269 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>290 447</b>		<b>290 447</b>	<b>378 248</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	43 535		43 535	84 399
Charges constatées d'avance	3 459		3 459	3 404
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>46 994</b>		<b>46 994</b>	<b>87 803</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>337 441</b>		<b>337 441</b>	<b>466 052</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 019 029</b>	<b>16 796</b>	<b>1 002 233</b>	<b>1 134 678</b>
----------------------	------------------	---------------	------------------	------------------

# Bilan Passif

M.H.

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 15/06/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	550 000	550 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	8 170	
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	67 456	53 346
Résultat de l'exercice	37 919	22 280
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>663 545</b>	<b>625 626</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>663 545</b>	<b>625 626</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	302 931	332 488
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>302 931</b>	<b>332 488</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 425	6 929
Dettes fiscales et sociales	30 332	169 635
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>35 757</b>	<b>176 564</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>338 687</b>	<b>509 052</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 002 233</b>	<b>1 134 678</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

M.H.

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 15/06/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	239 761		239 761	224 383
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>239 761</b>		<b>239 761</b>	<b>224 383</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>239 761</b>	<b>224 383</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			166 472	164 230
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>166 472</b>	<b>164 230</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			29 021	29 566
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			6 348	2 561
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>6 348</b>	<b>2 561</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			1	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>201 842</b>	<b>196 357</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>37 919</b>	<b>28 026</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

M.H.

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 15/06/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>37 919</b>	<b>28 026</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		3 604
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
		3 604
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>		<b>(3 604)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>37 919</b>	<b>24 421</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 141
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
		2 141
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(2 141)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>239 761</b>	<b>224 383</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>201 842</b>	<b>202 102</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>37 919</b>	<b>22 280</b>

ANNEXE

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
	<b>Note introductive</b>	
1	Règles et méthodes comptables	Règles et méthodes comptables
	<b>Faits marquants</b>	
2	Eléments majeurs intervenus pendant l'exercice	Faits marquants de l'exercice
	<b>Informations générales</b>	
3	Commentaires sur les immobilisations financières	Note N°1
4	Modalités d'amortissement des primes de remboursement d'emprunts	Non applicable
5	Méthode de calcul des amortissements	Non applicable
6	Motif des reprises exceptionnelles d'amortissements	Non applicable
7	Mouvements de l'actif immobilisé	Annexes fiscales n° 2054-2055 Note N°2
8	Méthodes de réévaluation utilisées	Non applicable
9	Traitement comptable des écarts de conversion	Non applicable
10	Etat des créances et des dettes	Annexe fiscale n° 2057-Note N°3 et 5
11	Créances et dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
12	Méthodes de calcul des provisions	Note n° 3
	Produits et charges imputables à un autre exercice :	
13	- Produits constatés d'avance	Non applicable
14	- Charges constatées d'avance	Non applicable
	Charges à payer et produits à recevoir	
15	- Charges à payer	Annexe fiscale n° 2056
16	- Produits à recevoir	Non applicable
17	Dettes garanties par des sûretés réelles	Non applicable
	Montant des engagements financiers	
18	- Opérations de crédit-bail	Non applicable
19	- Autres engagements	Non applicable

N°	DESIGNATION DES INFORMATIONS	OBSERVATIONS
<b>Informations concernant les sociétés</b>		
20	Incidence des derniers prix de marché connus sur l'évaluation des éléments tangibles de l'actif circulant figurant au bilan	Non applicable
21	Liste des filiales et des participations	Annexe fiscale n° 2058C
22	Composition du capital social	Note n° 4
23	Parts bénéficiaires émises par la société	Non applicable
24	Intégration des comptes annuels dans le cadre d'une consolidation	Note n° 6
25	Rémunération de Commissaires aux comptes	Note n° 7
26	Engagements pris en matière de pensions et de retraites	Non applicable
27	Avances et crédits alloués aux dirigeants	Non applicable
28	Rémunérations des organes de direction	Note N° 8
29	Obligations convertibles	Non applicable
30	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Non applicable
31	Ventilation du chiffre d'affaires	Non applicable
32	Ventilation de l'effectif moyen	Non applicable
33	Dispositions fiscales ayant affecté le résultat	Non applicable
34	Indication des accroissements et des allègements de la dette future d'impôt	Non applicable
35	Résultat exceptionnel	Note n° 9

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes de l'exercice 2017 de l'entreprise ont été établis en tenant compte des règles et méthodes comptables suivantes :

### **Hypothèses de base**

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- . Continuité de l'exploitation,
- . Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **Règles d'établissement et de présentation**

Les comptes annuels de la société sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du Plan Comptable Général de 2016, conformément au Règlement ANC n°2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de la Règlement Comptable.

### **Méthode d'évaluation**

La méthode de base retenue pour l'entrée de l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

### **Faits marquants de l'exercice**

En juin 2016, la B.P.I. a mis en exigibilité anticipée la dette obligataire détenue par la société mère du Groupe (Financière Ingenica).

En mars 2017, la société Financière Ingenica et la B.P.I. ont trouvé un accord qui a permis de mettre fin à la période de Sauvegarde ouverte en septembre 2016.

**Continuité d'exploitation**

Les difficultés rencontrées par la filiale INGENICA INGENIERIE INDUSTRIELLE dans l'exécution de ses principaux contrats export font peser une incertitude sur sa capacité à disposer des ressources financières nécessaires à la poursuite de son exploitation. Cette situation impacte directement les perspectives d'exploitation de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été néanmoins retenue pour l'arrêté des comptes 2017 en raison des actions menées par la société INGENICA INGENIERIE INDUSTRIELLE censées permettre à court terme :

- la reprise de la facturation des prestations rendues dans le cadre du principal contrat export
- l'encaissement de créances export en retard de paiement
- l'obtention d'un accord formel de la CCSF sur la constitution d'un passif social et fiscal complémentaire à partir de juin 2018.
- le préfinancement du CICE 2018

Dans l'hypothèse où tout ou partie de ces plans d'actions ne trouverait pas à se réaliser, le principe comptable retenu pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2017 basé sur la continuité d'exploitation pourrait alors être remis en cause.

**Note n°1– Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur cout d'acquisition. Elles sont principalement constituées par les titres de participation de la filiale FINANCIERE INGENICA SAS. En cas de survenance d'un indice, interne ou externe, de perte de valeur la société procède à un test de dépréciation afin de ramener la valeur comptable au montant de la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote part des capitaux propres que les titres représentent, au cours du change de clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée le cas échéant des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables. La société n'a pas identifié d'indice de perte de valeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

**Note n°2 – Mouvements ayant affecté l'actif immobilisé**

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice sont reproduits aux tableaux n°2054 et n°2055 de la déclaration fiscale (tableaux joints).

Aucune réévaluation n'a été effectuée au niveau des postes d'actif immobilisé.

**Note n°3 – Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur effective à la date d'inventaire s'avère inférieure à la valeur nominale.

**Note n° 4 – Capitaux propres**

Le capital social est fixé à la somme de 550 000 euros, divisé en 550 000 actions de 1 euro.

Le montant des capitaux propres n'intègre aucune incidence :

- de dispositions fiscales pouvant affecter les réserves réglementées,
- de la dette future d'impôt provenant de différés d'imposition.

**Note n° 5 – Dettes**

Les dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale et représentent les sommes restant dues :

- aux fournisseurs,
- aux personnel et organismes sociaux et fiscaux,
- aux banques et établissements de crédit,
- aux divers autres créanciers de l'entreprise.

**Note n° 6 – Intégration des comptes annuels**

La société I.M.H. consolide l'ensemble des sociétés du Groupe Ingenica.

**Note n° 7 – Rémunérations des Commissaires Aux Comptes**

Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017, le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes s'élève à 2 500 euros hors taxes.

**Note n° 8 – Rémunération des organes de direction**

Cette information n'est pas mentionnée par la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle

**Note n° 9 – Résultat exceptionnel**

Néant



5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 31 | 1 | 2 | 0 | 1 | 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: I. M. H. Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice ((col.1 - col.2) - col.5 (5))
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.  
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.  
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise	I . M . H .	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-------------	----------------------------------

**CADRE A** **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY	EL	EM	EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	PF	PG	PH		
Terrains				PI	PJ	PK	PL		
Constructions	Sur sol propre			PM	PN	PO	PQ		
	Sur sol d'autrui			PR	PS	PT	PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	PW	PX	PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	QA	QB	QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	10 448	QE	6 348	QF	QG	16 796	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	QO		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT		
TOTAL III		QU	10 448	QV	6 348	QW	QX	16 796	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	10 448	ØP	6 348	ØQ	ØR	16 796	

**CADRE B** **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY			NZ
Total général non ventilé (NS + NT + NU)							
Total général non ventilé (NW - NY)							

**CADRE C**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise I. M. H. Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>- incorporelles</li> <li>- corporelles</li> <li>- titres mis en équivalence</li> <li>- titres de participation</li> <li>- autres immobilisations financières (1)*</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**INGENICA MANAGEMENT HOLDING**

14, Boulevard des Chênes  
Parc Ariane 2 - Bâtiment Titan  
78280 GUYANCOURT  
SIRET : 53 421 522 300 023  
APE : 7112B

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

**ANNEXE A LA DECLARATION N° 2056****DETAIL DES CHARGES A PAYER****FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES**

3 000,00

3 000,00
----------

**DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF****PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

neant

**DETAIL DES PROVISIONS****ETAT - PRODUITS A RECEVOIR**

CICE

258 544,00
------------

**CLIENTS FACTURES A ETABLIR**

0,00
------

**DETAIL DES COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF****CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

3 458,98
----------

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : I . M . H .		Néant <input type="checkbox"/>		
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT 65 683	UV 65 683	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX 27 727	27 727	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM 258 544	258 544
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB 3 976	3 976
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC 200	200	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS 3 459	3 459	
	<b>TOTAUX</b>		VT 359 589	VU 293 906 VV 65 683
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A 40 000	40 000	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B 5 425	5 425	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW 30 332	30 332	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI 262 931	262 931	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
<b>TOTAUX</b>		VY 338 687	VZ 298 687 40 000	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Désignation des titres	Valeur comptable des titres détenus		Informations financières	
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Capital propre au 31/12/2017 Capital propre au 31/12/2016
. Financière Ingénica Sas 14 boulevard des Chênes 78280 Guyancourt	550 000		550 000	550 000 (4 517 407) 100,00% 0 38 710
<b>Total du portefeuille-titres</b>	<b>550 000</b>	<b>0</b>	<b>550 000</b>	